

BUDGET PRIMITIF 2023

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles

Art. L2313-1 du CGCT modifié par l'Art.107 de la loi NOTRe

La population INSEE Grisollaise au 1^{er} janvier 2023 est de 4 268 habitants.

Le budget 2023 a été voté le 14 avril 2023 par le conseil municipal.

Les grandes lignes du budget primitif 2023 ont été définies lors du rapport d'orientation budgétaire présenté en conseil municipal le 11 avril 2023 :

En fonctionnement :

Face aux coûts inflationnistes des énergies diminuer très fortement nos consommations pour pouvoir réaliser des économies importantes.

Une baisse des recettes de la restauration scolaire avec des frais de fonctionnement qui ne diminuent pas : tarifs des repas, coût des fluides et du personnel, frais d'entretien ...

En investissement :

Faire une pause sur les gros investissements

Les études et demandes de subvention pour l'aménagement du parvis et parking de l'Eglise, une chaufferie bois pour desservir certains bâtiments publics, le renforcement de la protection vidéo, le déplacement du centre de loisirs, la création d'une restauration scolaire.

Travaux engagés à terminer

Les aménagements rue des Déportés et route de Toulouse.

Aménagement définitif de la rue du Pézoulat

Les travaux de rénovation et de transformation en commerce de bouche et bureaux du bâtiment Dellac place Marceillac.

Travaux voirie et réseaux

Les travaux de réparation du réseau pluvial, rue Guyenne Gascogne et rue de Lumel.

Les travaux de réfection partielle de voirie.

Des travaux routiers de sécurisation dans le programme des amendes de police

Patrimoine communal

Des travaux de consolidation et réparation du patrimoine communal vétuste, en particulier les toitures.

Remplacement d'une chaudière gaz au centre de loisirs

Il n'est pas envisagé d'augmenter le taux de la Taxe foncière des propriétés bâties et non bâties.

A. Le budget principal

1. Les Ratios Financiers

Ratios	Commune	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 037,48	845,00
Produit des impositions directes/population	481,20	468,00
Recettes réelles de fonctionnement/population	1 120,82	1 047,00
Dépenses d'équipement brut/population	654,25	316,00
Encours de dette/population	1 523,82	731,00
DGF/population	140,47	154,00
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	53,00 %	54,00 %
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	103,97 %	88,20 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	58,37 %	30,20 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	135,95 %	69,80 %

2. La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 5 082 262,00€.

Les recettes en €

Chapitre	Libellé	BP 2022	CA 2022	BP 2023	% BP 2022	% CA2022
70	Produits de services	337 220,00	376 660,28	319 590,00	-5,23%	-15,15%
73	Impôts et taxes	3 117 953,00	3 205 154,61	3 303 287,00	5,94%	3,06%
74	Dotations et participations	948 209,00	1 002 246,36	969 139,00	2,21%	-3,30%
75	Autres produits gestion cours	53 025,00	41 103,27	87 870,00	65,71%	113,78%
013	Atténuation de charges	16 467,0	30 221,59	9 005,00	65,71%	113,78%
76	Produits financiers		2,42			
77	Produits exceptionnels s		970,92	4 000,00		311,98%
002	excédent	323 651,25	323 651,25	350 000,00	8,14%	8,14%
TOTAL RECETTES REELLES		4 796 525,25	4 980 010,70	5 042 891,00	5,14%	1,26%
42	opérations d'ordre	61 971,00	41 789,99	39 371,00	-36,47%	-5,79%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		4 858 496,25 €	5 021 800,69	5 082 262,00	4,61%	1,20%

Les principales recettes

Les dotations stagnent globalement :

- Les 2 fractions DSR (péréquation et cible) augmentent de +8,16%, 211 391 €
- La DGF : la dotation sera donc seulement revalorisée du montant de la population, soit +1.04% 297 106 €,
- LA DNP baisse de -17,34%, soit 79 638 €
-

Evolution	2020	2021	2022	BP 2023	%
DGF	288 742 €	291 764 €	294 040 €	297 106 €	1.04%
DSR	405 849 €	300 716 €	195 449 €	211 391 €	8.16%
DNP	106 820 €	105 292 €	96 347 €	79 638 €	17.34%
total dotations	801 411 €	697 772 €	585 836 €	588 135 €	0.39%

Les autres recettes

- ✓ **Attribution de compensation (AC)** : estimée au montant de 2022, **978 465 €**
- ✓ Le Produit attendu de la fiscalité directe : **2 014 792 €** (+7.99 %)
- ✓ **FPIC** : estime à **65 000 €**
- ✓ **Fonds** départemental de péréquation de la taxe professionnelle (**FDTP**), perçu au titre de la centrale de Golfech, maintenu au niveau de 2022, estimé à **15 000 €**
- ✓ La **taxe forfaitaire** sur les pylônes électriques augmente de 4,91%, **131 530 €**
- ✓ Les **allocations compensatrices** : **+43.10%**, **137 224 €**
- ✓ Les recettes tarifaires du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs estimées avec prudence pour l'année 2023 avec une baisse prévisionnelle .
- ✓ Le remboursement par le conseil départemental des charges liées au fonctionnement des 2 gymnases : estimée à 37 000 €
- ✓ **Excédent de fonctionnement** reporté (R002) porté **350 000 €**
- ✓ Des opérations d'ordre : 39 371€

Les dépenses prévisionnelles ont été évaluées à la hausse +8.24% par rapport au CA 2022 mais +5.87 % par rapport au BP 2022 , pour tenir compte du contexte économique incertain : inflation , hausse des taux d'intérêts.

Les dépenses en €

Chapitre	Libellé	BP 2022	CA 2022	BP 2023	% BP2022	% CA2022
011	Charges à caractère général	1 196 420 €	1 146 440.72	1 300 874,00	8,73%	13,47%
012	Charges de personnel	2 250 000	2 269 474.84	2 302 275,00	2,32%	1,45%
65	Autres charges gestion courante	311 516 €	289 699.77	309 595,00	-0,62%	6,87%
66	Charges financières	92 291 .00	92 092.32	171 006,00	85,29%	85,69%
67	Charges exceptionnelles	500.00	2 113.67	8 410,00	1582,00%	297,89%
014	Atténuation de charges	241 752.00	241 752	241 752,00	0,00%	0,00%
022	Dépenses imprévues	49 000.00		45 000,00	63.33%	0.00%
TOTAL DEPENSES REELLES FONCTIONNEMENT		4 141 479,00 €	4 041 573.32	4 378 912,00	5,73%	8,35%
42	Opérations d'ordre	144 708 00	150 886.66	159 000,00	9,88%	5,38%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT (hors virement)		4 286 187,00	4 192 459.98	4 537 912,00	5,87%	8,24%
Virement prévisionnel à la Section investissement ou résultat		572 309,25 €	829 340,71 €	544 350,00 €	-4,89%	-34,36%

Les dépenses à caractère général : +13.47%

Celles-ci sont encore impactées à la hausse principalement à cause du contexte national et international (hausse des prix de l'énergie et des carburants et de certains produits alimentaires.)

La loi de finances pour 2023 a prévu prévoit 2 types de mesure afin d'aider les collectivités locales :

L'amortisseur électricité :

La commune serait éligible pour les bâtiments communaux avec une puissance souscrite > 36 KVA : l'école maternelle, la mairie et les trois stades, mais pas pour les autres bâtiments ni l'éclairage public car le prix moyen est inférieur à 180 €/MWH

Le filet de sécurité : il est reconduit en 2023 mais de nature différente de celui institué pour 2022, il est trop tôt pour savoir si commune pourra en bénéficier.

Les dépenses de personnel en légère augmentation : +1.45%

Pas de recrutement envisagé , les facteurs qui expliquent cette augmentation :

Revalorisation en année pleine de la valeur du point d'indice au 01/07/2022, la revalorisation prévisionnelle du régime indemnitaire , le GVT.

Les charges de gestion courante : +6.87%

- enveloppe de subventions aux associations : 68 000 €
- Pass' Sport Loisirs Culture : 5 000 €
- Subvention CCAS maintenue à 23 000 € en 2023
- Augmentation du coût de l'instruction du droit des sols (ADS) : +51 % , 22 500 €
- Augmentation de la participation au SDIS : +5.23 %, 74 700 €

Les charges financières, +85.69% : fort impact de la hausse des taux d'intérêts : 2 emprunts à taux variable indexés sur le TAM (à 0 depuis 2016 ; à +3% actuellement) avec un CRD de 2 161 750 €, 2 emprunts indexés sur le livret A et un emprunt indexé sur le LEP (6%), soit 171 006 € (+78 000 € qu'en 2022).

Dépenses imprévues : 45 000 €

Des opérations d'ordre : 159 000 € (amortissements et provisions)

Ce qui permet de dégager un virement prévisionnel à la section d'investissement de 544 350,00 €.

3. LES TAXES

Depuis , 2021 ,année de la mise en œuvre la réforme de la Taxe Habitation , la commune est surcompensée avec un coefficient correcteur 0,916097.

Le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives, autrement dit des bases d'imposition est de 7.10% pour 2023.

- ✓ Le produit fiscal prévisionnel serait de **2 199 170 €** avant application du coefficient correcteur de 184 378 €
- ✓ Le montant des allocations compensatrices est en augmentation **137 224 €** (compensation de perte de TFB sur les établissements industriels à hauteur de 124 260 € contre 80 008 € en 2022,).

Au final, la commune devrait percevoir : 2 014 792 +137 224 = 2 152 016 € (soit + 9.75% qu'en 2022)

Évolution des produits

Libellé	2020	2021	2022	Prévu 2023	Evolution*% à 2022
TH (THRS)	830 684	33 278	33 942	36 352	7,10%
TFB	900 988	1 678 992	1 916 503	1 888 876	8,18%
TFNB	80 594	81 032	82 961	89 564	7,96%
COCO		-160 629	- 167 709	- 184 378	9,94%
s /total	1 812 266	1 793 302	1 865 698 €	2 014 792	7,99%
FNGIR	-241 752	-241 752	-241 752	-241 752	0,00%
s/total	1 570 514	1 551 550	1 551 550	1 773 040	9,18%
allocations compensatrices	50 118	92 433	95 896	137 224	43,10%
total taxes	1 621 632€	1 643 983€	1 719 842€	1 910 264€	11,07%

Les taux

Après décision du conseil municipal, les taux n'augmenteront pas en 2023.

Taxe	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023
Taxe habitation (THRS)	19.15%	19.15%	19.15%
Taxe Foncier bâti (TFB)	54.79%	54.79%	54.79%
Taxe Foncier Non Bâti (TFNB)	134.48%	134.48%	134.48%

4. **LA SECTION D'INVESTISSEMENT** s'équilibre en dépenses et en recettes à **4 011 899,11 €**.

Les recettes en €

Chapitre - Libellé	Restes à réaliser 2022	Propositions 2023	TOTAL 2023 (=RAR + proposé)
Total 021 - Virement de la section de fonctionnement		544 350,00 €	544 350,00 €
Total 024 - Produits de cessions		217 800,00 €	217 800,00 €
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		159 000,00 €	159 000,00 €
Total 041 - Opérations patrimoniales		70 000,00 €	70 000,00 €
Total 10 - Dotations, fonds divers et réserves		840 340,71 €	840 340,71 €
Total 13 - Subventions d'investissement	532 383,93 €	115 175,00 €	647 558,93 €
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées	1 500 000,00 €	32 849,47 €	1 532 849,47 €
Total des recettes d'investissement	2 032 383,93 €	1 979 515,18 €	4 011 899,11 €

Les principales recettes :

- ✓ Le virement attendu de la section de fonctionnement 544 350,00 €,
- ✓ Le résultat affecté de 2022 : 479 340.71€
- ✓ Les subventions (seules celles notifiées sont inscrites) pour 647 558 € (reports inclus)
- ✓ Le FCTVA estimé : 271 000€
- ✓ Les taxes d'urbanisme estimées à 90 000 €
- ✓ Les amortissements, provisions et autres opérations d'ordre : 229 000 €
- ✓ L'emprunt contracté en 2022 de 1 500 000 € inscrit en RAR
- ✓ Des cessions immobilières : 217 800 €

L'équilibre de la section d'investissement du budget 2023 nécessite le recours à un emprunt l'emprunt d'équilibre de 32 849.47 €.

Les dépenses en €

Chapitre - Libellé	Restes à réaliser	Propositions 2023	TOTAL 2023 (= RAR +proposé)
Total 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		612 693,24 €	612 693,24 €
Total 020 - Dépenses imprévues (investissement)		50 000,00 €	50 000,00 €
Total 16 - Emprunts et dettes assimilées		535 500,00 €	535 500,00 €
Total 20 - Immobilisations incorporelles	172 235,99 €	323 556,82 €	495 792,81 €
Total 21 - Immobilisations corporelles	190 683,89 €	278 910,00 €	469 593,89 €
Total 23 - Immobilisations en cours	508 980,93 €	1 229 967,24 €	1 738 948,17 €
Total 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		39 371,00 €	39 371,00 €
Total 041 - Opérations patrimoniales		70 000,00 €	70 000,00 €
Total des dépenses d'investissement	871 900,81 €	3 139 998,30 €	4 011 899,11 €

Les dépenses :

- ✓ Le solde d'exécution budgétaire de 2022 : 612 693.24 €
- ✓ Le remboursement du capital de la dette : 534 000 €
- ✓ Dépenses imprévues : 50 000 €
- ✓ Des opérations d'ordre 109 371 €
- ✓ Des travaux non individualisés : 60 000 €
- ✓ Les équipements : 159 460 € (dont 28 760 en report),: dont Installations de voirie, (panneaux, poubelles ...),un véhicule électrique d'occasion, *matériel et outillage* : groupe électrogène, poste à souder, du mobilier : armoires réfrigérées, fauteuils, mobilier festivités, équipement informatique : serveur, portables, et équipement divers : autolaveuse, barnum, jeux Ludo, structures enfantines pour ALSH

Les travaux programmés dans le programme pluriannuel d'investissement :

Projets	réalisé 2022	2023	2024	2025	2026	Totaux
Aménagement de sécurité rue du Pézoulat		30 500,00 €				30 500,00 €
Aménagements église et abords	58 792,80 €	250 000,00 €	500 000,00 €			808 792,80 €
Aménagements Mairie	6 039,00 €	230 000,00 €				236 039,00 €
Complexe sportif Mondoulet	21 984,00 €	120 000,00 €				141 984,00 €
Bâtiments communaux	154 252,24 €	169 733,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	150 000,00 €	773 985,24 €
Aménagements cimetiére		39 635,00 €				39 635,00 €
Travaux pluvial	46 757,40 €	60 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	100 000,00 €	406 757,40 €
Travaux de voirie	12 351,29 €	20 646,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	77 997,29 €
Travaux école maternelle		15 000,00 €				15 000,00 €
<i>Complexe sportif Chapélitou Tr3</i>	<i>13 374,48 €</i>	<i>85 288,00 €</i>				<i>98 662,48 €</i>
Rénovation Halle		15 000,00 €				15 000,00 €
Enfouissement et éclairage rue ferrière		160 600,00 €				160 600,00 €
Aménagements urbains (Route de Toulouse)	1 045 095,84 €	354 748,00 €				1 399 843,84 €
Achat aires de jeux	10 060,80 €	15 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	55 060,80 €
Aménagement restauration scolaire	15 612,00 €	120 000,00 €	1 400 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	3 535 612,00 €
Travaux amendes de police		35 000,00 €	20 000,00 €			55 000,00 €
Bâtiment Place Marceillac travaux aménagement	95 623,98 €	93 286,00 €				188 909,98 €
OAP du Canal	55 310,17 €	249 440,00 €	180 000,00 €	38 400,00 €		523 150,17 €
Mise en conformité éclairage public	24 780,00 €	72 500,00 €				97 280,00 €
Aménagements vidéosurveillance centre ville		100 000,00 €				100 000,00 €
Programmes logements		150 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	300 000,00 €
Programme toitures		100 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	250 000,00 €
TOTAL Dépenses	1 560 034,00 €	2 486 376,00 €	2 475 000,00 €	1 413 400,00 €	1 375 000,00 €	9 309 810,00 €

5. LA DETTE

Évolution :

profil d'extinction de la dette (tous budgets confondus)

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Capital restant dû Au 01/01/2023
2023	630 996,67 €	101 969,88 €	529 026,79 €	6 359 251,32 €
2024	677 607,66 €	118 013,72 €	559 593,94 €	6 930 224,55 €
2024	681 053,56 €	107 552,42 €	573 501,14 €	6 370 630,61 €
2025	629 831,85 €	96 666,19 €	533 165,66 €	5 797 129,47 €
2025	571 077,08 €	85 054,47 €	486 022,61 €	5 263 963,81 €
2026	504 481,04 €	75 307,34 €	429 173,70 €	4 777 941,20 €
2027	467 324,01 €	65 618,57 €	401 705,44 €	4 348 767,50 €

B. Les chiffres clés de chaque budget

Budget	Fonctionnement	Investissement	Annuité de dette	En cours de dette Au 01/01/2023
Budget Principal	5 082 262 €	4 033 307.59 €	700 000 €	6 064 175 €
Budget Annexe « 12 Logements »	145 246 €	59 983.38 €	32 030.00 €	319 819 €
Budget « Ensemble immobilier Balat Biel »	275 657.05 €	145 750 €		